Document généré le 17 avr. 2024 01:11

Études internationales

Spencer ZIFCAK, 2009, *United Nations Reform, Heading North or South?* Londres, Routledge, 218 p.

Yves Beigbeder

Volume 42, numéro 2, juin 2011

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1005832ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1005832ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Beigbeder, Y. (2011). Compte rendu de [Spencer ZIFCAK, 2009, *United Nations Reform, Heading North or South?* Londres, Routledge, 218 p.] *Études internationales*, *42*(2), 234–236. https://doi.org/10.7202/1005832ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

affaires économiques. Ou de s'y faire plus discret.

La querelle qui a duré un demi-siècle entre les fonctionnaires du ministère de l'Économie et ceux du quai d'Orsay pour la maîtrise de la stratégie économique à l'étranger n'a plus vraiment lieu d'être. Un autre objectif tient en haleine les fonctionnaires : investir les lieux du pouvoir multilatéral. Il s'agit d'être présent au sein des institutions publiques internationales économiques, commerciales et financières qui dictent les règles au marché. Les administrations économiques et diplomatiques doivent y placer leurs hommes afin d'éclairer les organisations patronales chargées de partir à la conquête des marchés avec l'appui d'un chef de l'État qui transforme parfois ses déplacements à l'étranger en voyages d'affaires.

À l'arrivée, c'est à un voyage au cœur d'une histoire passionnante que nous entraîne l'auteur. Celle d'une France préoccupée par sa grandeur économique dans un monde où le commerce international devient l'alpha et l'oméga de la stratégie de puissance d'un État. Laurence Badel présente un travail exceptionnel, clair, fouillé et documenté sur le rôle de la diplomatie dans la conquête des marchés internationaux.

Ali LAÏDI

Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

United Nations Reform, Heading North or South ?

Spencer ZIFCAK, 2009, Londres, Routledge, 218 p.

Les études, rapports, articles et livres sur la réforme des Nations Unies rempliraient une bibliothèque. Le livre du professeur australien Zifcak a néanmoins son intérêt, d'abord parce qu'il rassemble et analyse les principales propositions de réforme à partir du programme de réforme du secrétaire général Kofi Annan, à la suite de la crise provoquée par l'invasion de l'Irak. Il ajoute utilement à l'examen classique de la réforme du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme le recours à la force, la nouvelle « responsabilité de protéger » et l'action internationale contre le terrorisme. Par ailleurs, l'auteur donne une orientation originale à son travail en identifiant les différences d'approche et d'objectifs des pays du Nord et du Sud à l'égard de la réforme des Nations Unies. Enfin, l'intérêt particulier du livre est que les observations sont étayées par les interviews de plus de 70 diplomates et responsables de l'ONU de toutes les régions du monde.

L'auteur reconnaît que « Nord » et « Sud » recouvrent des pays ou des ensembles différents. Au Nord, l'Union européenne, le groupe CANZ (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), les États-Unis, le Japon. Au Sud, principalement les deux groupes politiques dont les membres se recoupent, le Groupe des 77 et le Groupe des non-alignés. Les principales différences entre les objectifs et les intérêts du Nord et du Sud sont connues. Le Nord met l'accent sur la sécurité mondiale, la démocratie, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la justice internationale. Il soutient le concept de la responsabilité de protéger, actuellement à l'épreuve en Libye. Il veut rationaliser la gestion de l'ONU, limiter ou réduire ses dépenses.

Le principal objectif des nations du Sud est le développement économique

et la réduction de l'inégalité politique et économique mondiale : le rôle de forum de l'ONU est important pour les pays du Sud, et le multilatéralisme appuyé sur la Charte des Nations Unies leur sert de protecteur de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté nationale. Le Sud résiste aux tentatives du Nord d'utiliser sa puissance pour « protéger » ses populations, ce qu'il considère comme une ingérence postcoloniale. Il demande une « représentation géographique équitable » dans tous les organes des Nations Unies, et en particulier une meilleure représentation au Conseil de sécurité, alors que les membres permanents actuels veulent préserver leur pouvoir et donnent préférence au *statu quo*. Le Sud veut renforcer le rôle de l'Assemblée générale dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales. Il demande que l'ONU devienne l'organe central de l'économie mondiale.

Les efforts de réforme ont subi l'impact destructeur du représentant américain, John Bolton, ainsi que des épreuves subies par Kofi Annan en raison de son opposition à la guerre en Irak et du scandale « pétrole contre nourriture ».

L'auteur estime que les résultats d'ensemble des réformes sont décevants, en raison des différences d'objectifs et d'intérêts du Nord et du Sud : le Sud a souvent bloqué les réformes proposées par le Nord, et particulièrement par les États-Unis, soupçonnés de vouloir maintenir leur emprise au détriment des pays du Sud. Les propositions de Kofi Annan ont également été dénoncées par certains pays – l'Afrique du Sud, l'Algérie, Cuba, l'Égypte, le Pakistan, le Venezuela, l'Inde – comme étant trop inspirées par les États-Unis.

Le nouveau Conseil des droits de l'homme, qui a remplacé la Commission des droits de l'homme, a déçu, bien que de récentes prises de position aient démontré un meilleur soutien des positions occidentales, dont la récente condamnation de la Libye. Une Commission de consolidation de la paix a été créée, avec des fonds importants. Le budget du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a été doublé, ainsi que celui du Haut-Commissariat aux réfugiés. Un Fonds pour la démocratie a été établi pour soutenir les initiatives nationales de bonne gouvernance. Grâce aux dons versés au Fonds central d'intervention d'urgence on peut mettre immédiatement à disposition les ressources nécessaires pour intervenir rapidement en cas d'urgence humanitaire. Une petite force de police permanente a été formée pour la première fois. Le Sommet de 2005 a permis de réengager les États membres à poursuivre les objectifs du millénaire pour le développement.

En conclusion, l'auteur estime que, dans l'avenir prévisible, la « grande réforme » de l'ONU devrait être mise de côté : des progrès limités et progressifs sont les seuls réalisables. Les réformes doivent bénéficier du leadership du secrétaire général et de la volonté politique des États, dont celui indispensable des États-Unis. Par ailleurs, aucune réforme d'importance ou de structure ne peut aboutir sans l'accord ou l'abstention des membres permanents du Conseil de sécurité. L'exigence du consensus est un obstacle constant aux décisions, mais pourrait-on lui substituer la majorité qualifiée, susceptible d'être rejetée par les pays en développement ?

Au lieu d'insister sur la coordination des agences spécialisées, l'auteur soutient à juste titre leur autonomie et

une plus grande diversité organisationnelle décentralisée.

Le livre sera utile pour les spécialistes, les diplomates, les fonctionnaires internationaux, les enseignants et les étudiants en relations internationales comme résumé et synthèse des efforts de réforme des Nations Unies des dernières années – il s'agit ici de l'ONU politique, excluant le système global et les agences spécialisées. Écrit clairement, il couvre systématiquement tous les aspects des principaux domaines d'action de l'ONU et de ses organes. Il contient en outre de nombreuses références bibliographiques.

Yves BEIGBEDER

Ancien fonctionnaire de l'OMS
Thonon-les-Bains, France

The United Nations and Civil Society. Legitimating Global Governance. Whose Voice ?

Nora MCKEON, 2009, Londres, Zed Books, 243 p.

L'un des principaux défis à la fois pour les théoriciens et pour les praticiens contemporains du droit international et des relations internationales consiste à pallier le déficit de légitimité dont les institutions de gouvernance internationales sont constamment accusées. Comme ces dernières interviennent dans la régulation internationale d'une multitude de domaines (sécurité, commerce, travail, alimentation, etc.), les sociétés civiles du monde entier réclament d'être davantage impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes et programmes que ces institutions définissent.

Dans son ouvrage *The United Nations and Civil Society. Legitimating Global Governance*, Nora McKeon analyse en détail les relations entre les organisations de la société civile (OSC) – qui regroupent selon elle à la fois les ONG et les différents types de mouvements sociaux – et le système des Nations Unies. À cet effet, cette ancienne agente de liaison de la société civile à l'ONU propose d'étudier plus en profondeur l'évolution de cette relation au sein du Programme alimentaire mondial (PAM) et ses sommets mondiaux de l'alimentation du milieu des années 1990 jusqu'au début de la crise alimentaire de 2008. Par la suite, elle analyse les efforts internationaux pour mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et plus précisément les approches adoptées pour impliquer la société civile dans leur réalisation. Enfin, McKeon passe en revue l'ensemble des pas franchis par les Nations Unies depuis le milieu des années 1990 en vue de réformer les règles, procédures et pratiques régissant ses relations avec la société civile, étapes qui ont culminé avec le rapport du panel de haut niveau indépendant afin de revoir les relations entre les Nations Unies et la société civile dans le cadre du projet de réforme de l'ONU lancé par l'ancien secrétaire général Kofi Annan.

Ce qui se dégage des recherches menées par l'auteure est un constat pour le moins mitigé. Si les Nations Unies ont effectivement ouvert la porte au dialogue avec la société civile au sein de ses diverses instances à partir des années 1990, elles ont échoué à faire passer cette relation d'un simple dialogue consultatif à une réelle intégration aux mécanismes de décision et de mise en œuvre politiques de l'Organisation. L'une des principales constatations de McKeon a trait à la discrimination dans l'accès des OSC aux mécanismes de dialogue des